



Institut des comptes nationaux

Analyse des prix
Rapport annuel 2024 de l'Institut des
comptes nationaux
Partie V:
Biens et services

Observatoire des prix



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 <https://economie.fgov.be>

Editeur responsable :

Séverine Waterbley
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Pour de plus amples informations :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Peter Van Herreweghe
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Tél. : +32 2 277 83 96
Courriel : Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be

Version internet

Table des matières

Table des matières	3
V. Analyse statistique du différentiel d'inflation entre la Belgique et les principaux pays voisins	4

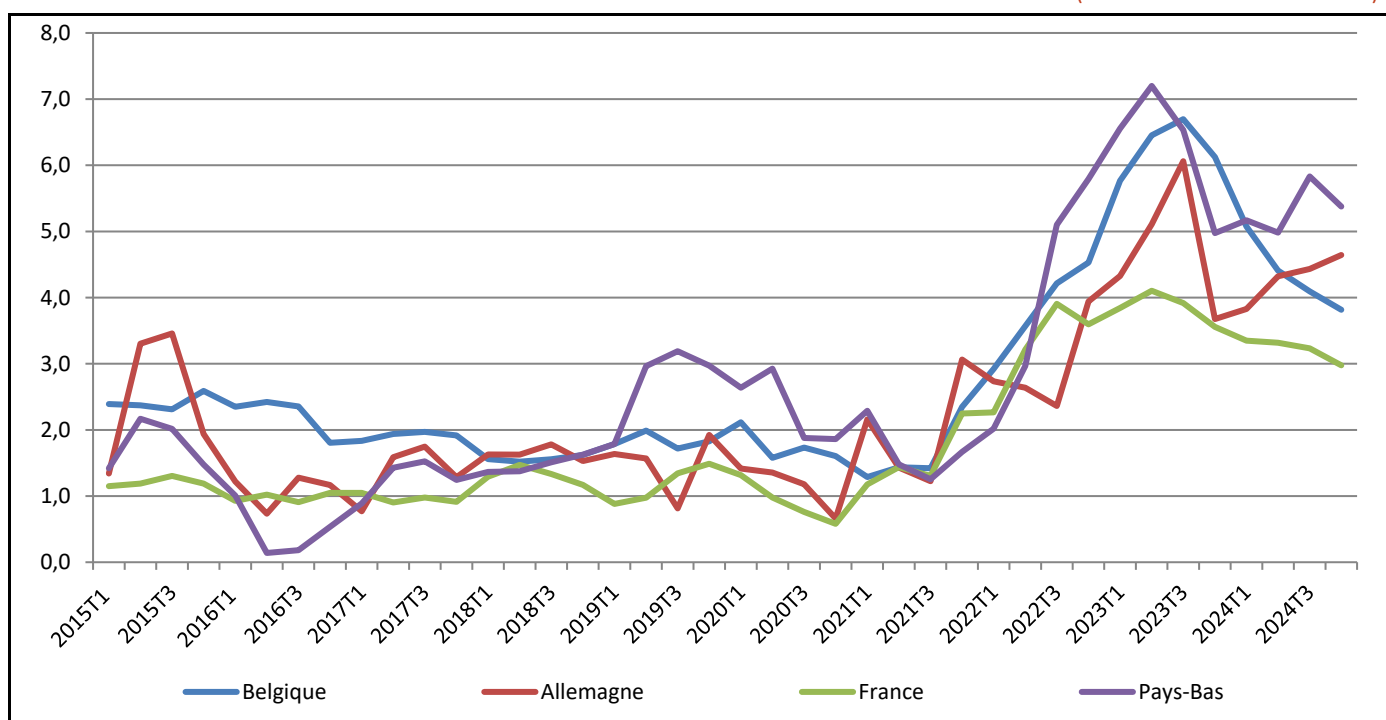
V. Analyse statistique du différentiel d'inflation entre la Belgique et les principaux pays voisins

Entre 2015 et 2024, les prix des services et des biens industriels non énergétiques ont augmenté de 24,1 % en Belgique. Aux Pays-Bas, la hausse des prix pour cette catégorie a été légèrement plus élevée et a atteint les 24,4 %. En Allemagne, les prix ont augmenté un peu moins, de 22,1 % précisément. En France, par contre, les prix des services et des BINE ont beaucoup moins augmenté au cours de la même période, soit 15,2 %. En comparant l'augmentation des prix des services d'une part et des BINE d'autre part pour la même période, il s'avère que les prix des services ont augmenté davantage que ceux des BINE, tant en Belgique que dans les pays voisins. C'est pourquoi ce chapitre se focalisera principalement sur les services.

Depuis le troisième trimestre 2021, l'inflation des services a fortement augmenté. Au troisième trimestre 2023, l'inflation a atteint un pic en Belgique (6,7 %) avant de retomber à 3,8 % au quatrième trimestre 2024. En France aussi, l'inflation a diminué depuis le deuxième trimestre 2023 (présentant un pic à 4,1 %) pour atteindre 3,0 % au quatrième trimestre 2024. En Allemagne et aux Pays-Bas, l'inflation a diminué (depuis le troisième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2023, respectivement), avant d'augmenter à nouveau et d'atteindre 4,6 % et 5,4 % au quatrième trimestre 2024, respectivement. En glissement annuel, l'inflation des services en 2024 en Belgique était au même niveau qu'en Allemagne (4,3 %), alors qu'elle était plus élevée aux Pays-Bas (5,3 %) et plus faible en France (3,2 %).

Graphique 1. Inflation trimestrielle des services en Belgique et dans les principaux pays voisins

(Taux de variation à 1 an d'écart)



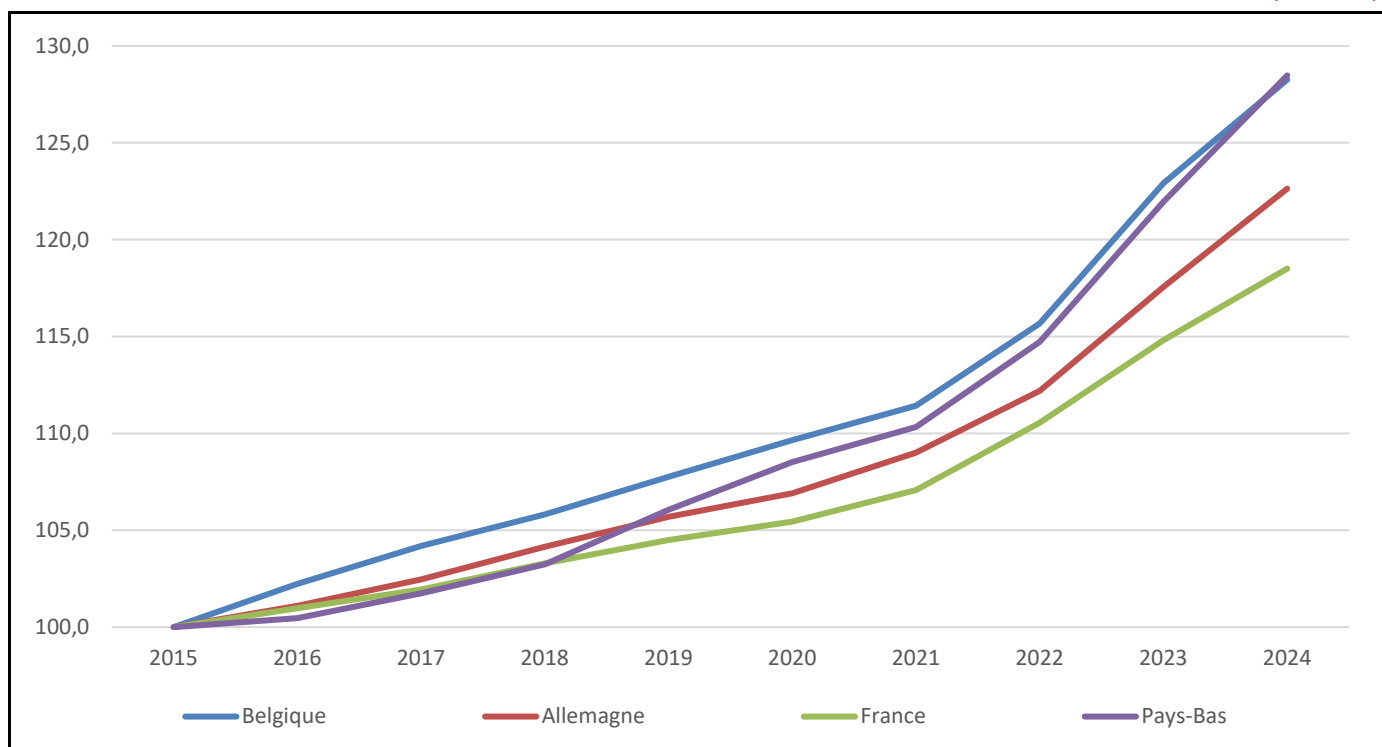
Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Entre 2015 et 2024, les prix des services ont augmenté plus rapidement en Belgique (28,3 %) qu'en Allemagne (22,6 %) et en France (18,5 %), mais à peu près aussi vite qu'aux Pays-Bas (28,5 %). Jusqu'en 2018, l'inflation des services aux Pays-Bas a augmenté plus lentement que dans les pays voisins, mais elle s'est ensuite fortement accélérée pour atteindre pratiquement le même niveau qu'en Belgique en 2024¹.

¹ Pour information : entre 2015 et 2024, les prix des biens industriels non énergétiques en Belgique ont augmenté de 17,6 %, soit une hausse des prix similaire à celle enregistrée aux Pays-Bas (17,4 %). En revanche, les prix ont évolué plus rapidement en Allemagne (20,8 %), mais plus lentement en France (9,2 %).

Graphique 2. Évolution de l'inflation des services en Belgique et dans les principaux pays voisins

(2015=100)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

La contribution cumulée au différentiel d'inflation avec la France s'élève à 7,51 points de pourcentage pour les **services et les biens industriels non énergétiques combinés** pour la période 2016-2024. Par rapport à l'Allemagne, le différentiel d'inflation reste plus limité à 1,22 point de pourcentage. Ce différentiel d'inflation cumulée était de -1,62 point de pourcentage en faveur de la Belgique par rapport aux Pays-Bas. Par rapport à la France et à l'Allemagne, les catégories de produits loyers d'habitation effectifs, restaurants et cafés, services hospitaliers et services de téléphonie ont le plus contribué à l'inflation plus élevée pour les services et les BINE en Belgique. Les biens industriels non énergétiques peuvent également être ajoutés à cette liste si l'on compare avec la France. Par rapport aux Pays-Bas, ce sont surtout les services hospitaliers, les services de téléphonie et la protection sociale qui ont joué en défaveur de la Belgique.

Les biens industriels non énergétiques, ainsi que l'entretien et la réparation de logements, les autres services liés aux véhicules privés et la protection sociale ont entraîné une diminution de la contribution cumulée au différentiel d'inflation entre la Belgique et l'Allemagne en faveur de la Belgique. Par rapport aux Pays-Bas, l'hébergement, les services financiers, les autres services et les services de transport ont contribué à réduire l'écart d'inflation.

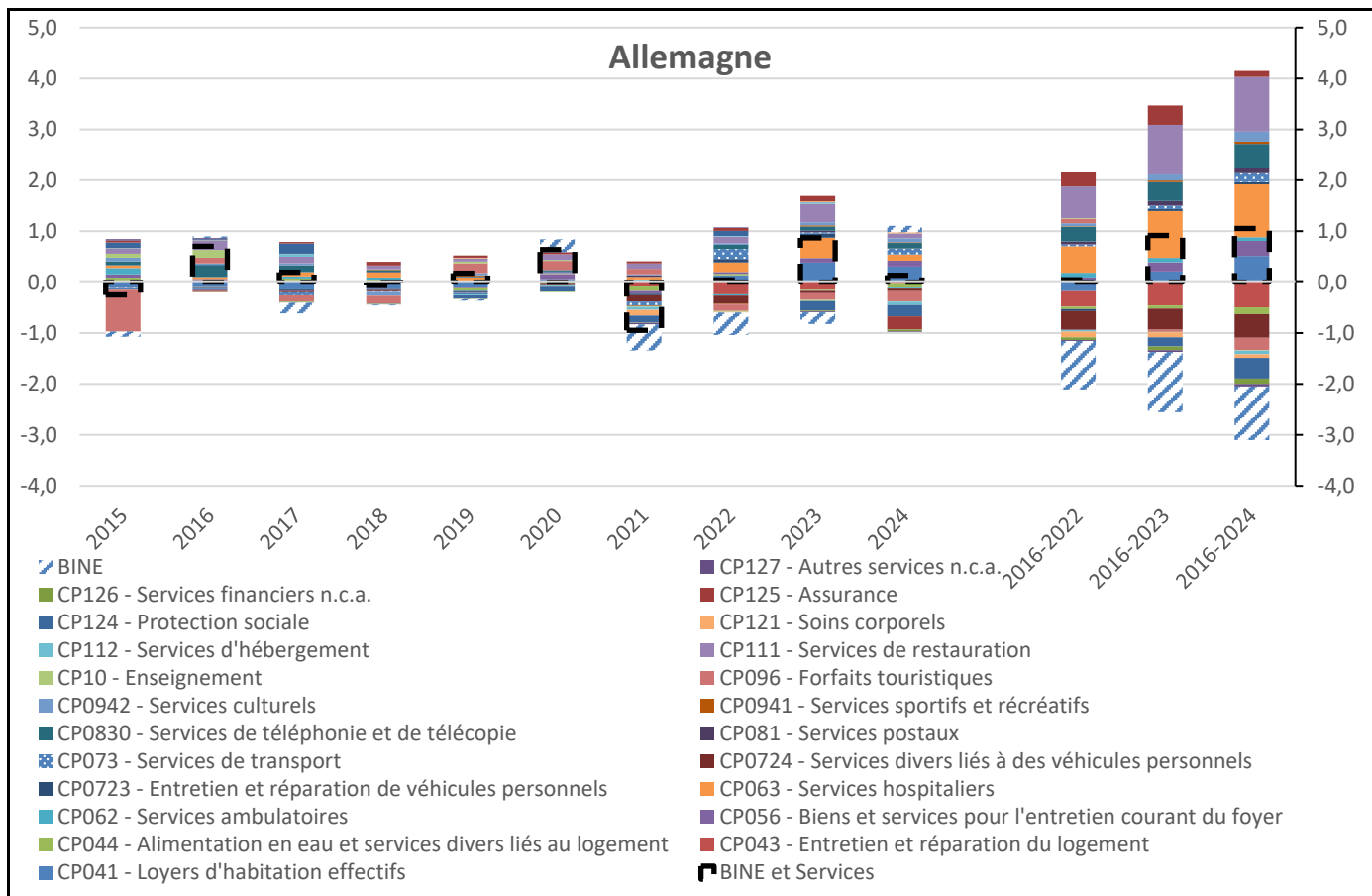
Les biens industriels non énergétiques ont contribué à réduire le différentiel d'inflation en Allemagne et aux Pays-Bas par rapport à la Belgique depuis plusieurs années². Lorsque l'on compare avec la France, les BINE ont toutefois toujours joué en défaveur de la Belgique³. Les services de transport et l'entretien des véhicules privés ont toutefois réduit l'écart d'inflation entre la France et notre pays.

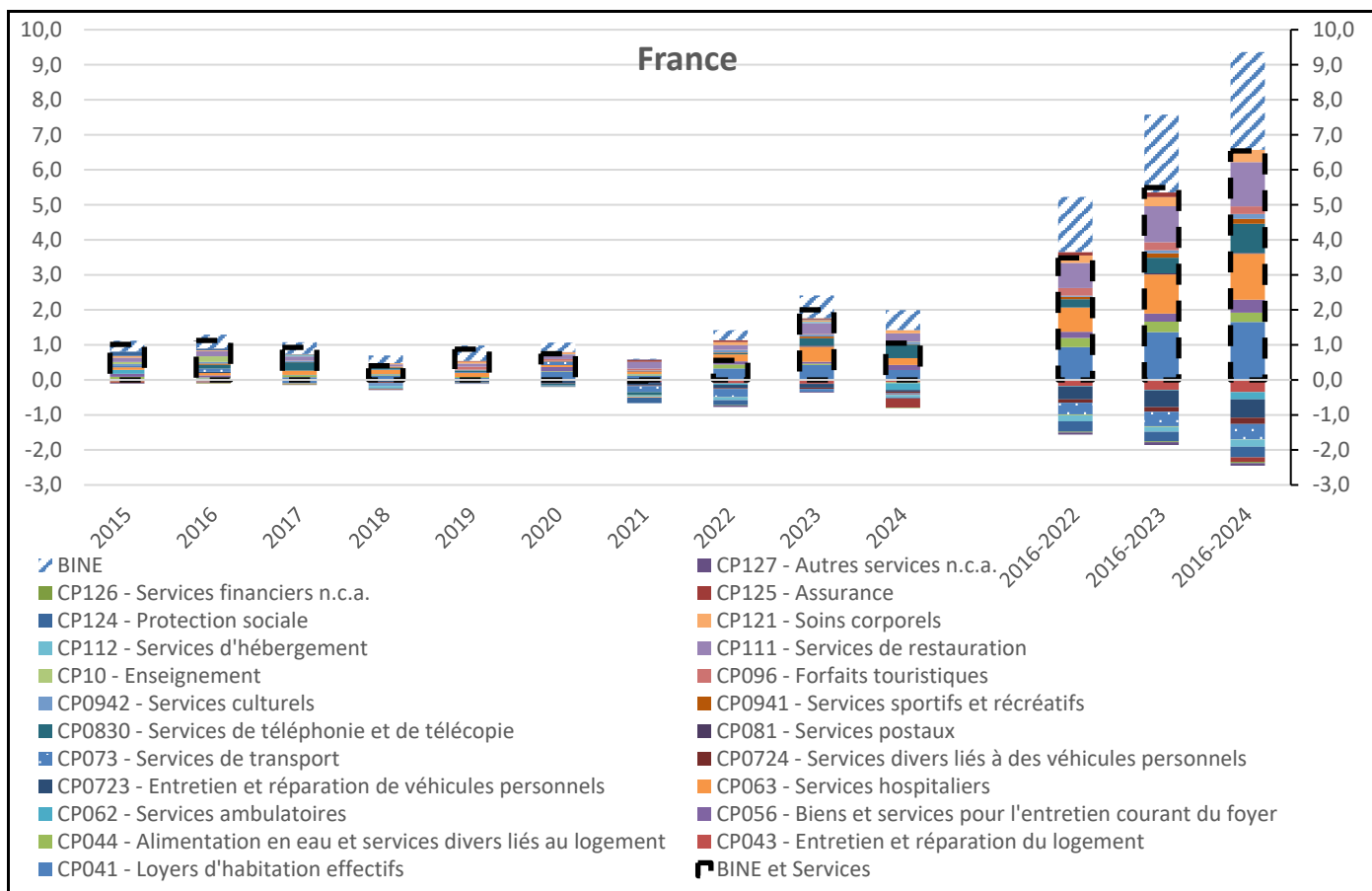
² Parmi les biens industriels non énergétiques, la catégorie de produits des équipements audio, vidéo, photo, film et traitement des données, entre autres, a fortement contribué à l'écart d'inflation avec les Pays-Bas en faveur de la Belgique au cours de la période 2016-2024. Ce différentiel d'inflation a notamment été réduit par les équipements de téléphonie. Par rapport à l'Allemagne, ce sont surtout les vêtements qui ont contribué au différentiel d'inflation en défaveur de la Belgique. Toutefois, les équipements audio, vidéo, photo, cinématographiques et de traitement des données ainsi que les produits et appareils médicaux, entre autres, ont compensé cette contribution plus élevée au différentiel d'inflation.

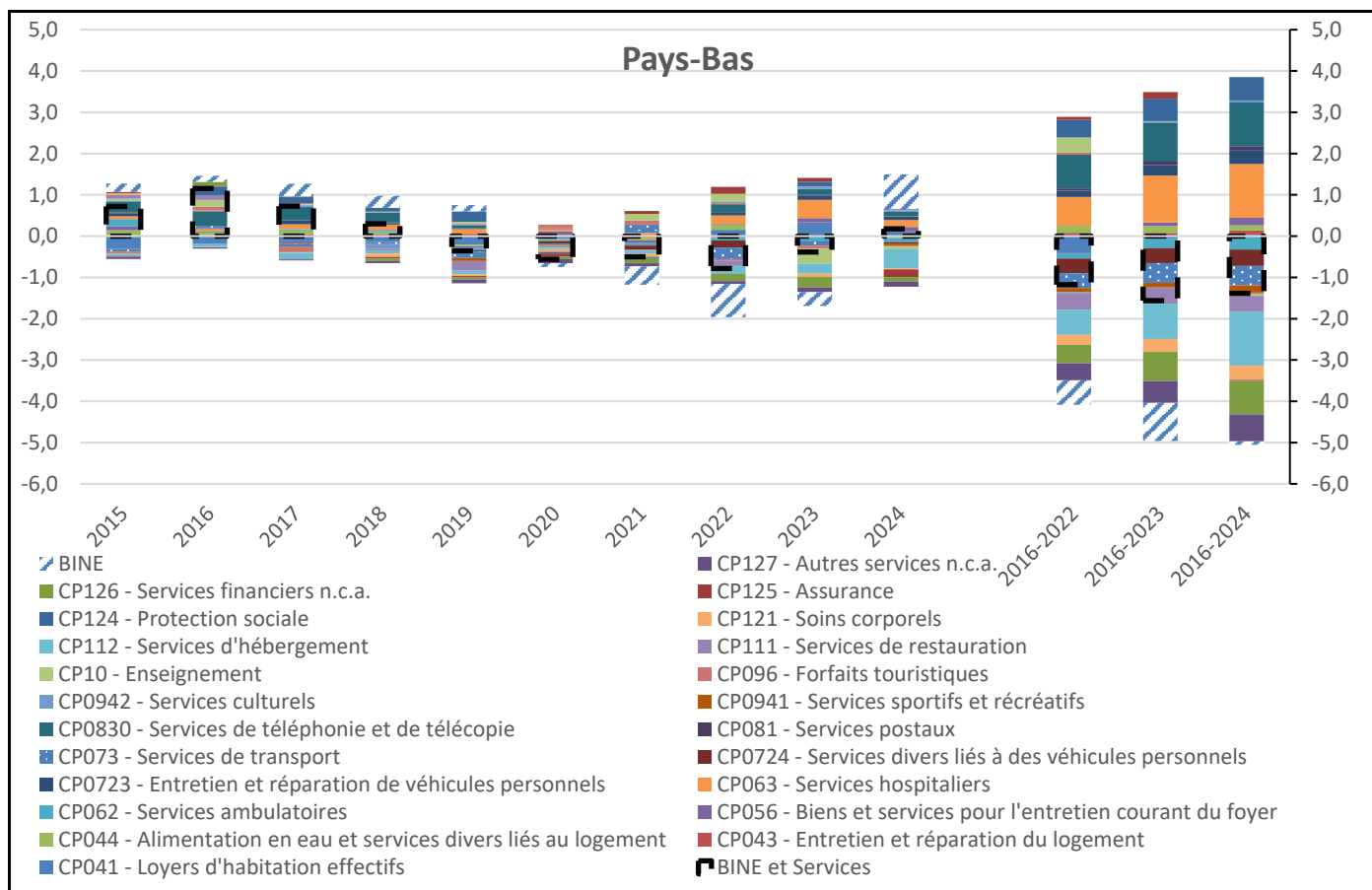
³ Parmi les BINE, les achats de véhicules et les vêtements en particulier ont contribué au différentiel d'inflation avec la France en défaveur de la Belgique sur la période 2016-2024.

Graphique 3. Contribution annuelle et contribution cumulée des différentes catégories de produits au différentiel d'inflation des services et des biens industriels non énergétiques entre la Belgique et les principaux pays voisins

(En point de pourcentage)







Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

L'accélération de l'inflation des services en 2022 et 2023 s'explique en grande partie par l'augmentation des coûts salariaux au cours de cette période, elle-même due à la hausse de l'indice santé et des dépassements associés de l'indice pivot. Pour la catégorie de produits des services, les coûts de la main-d'œuvre représentent en moyenne 43,2 %⁴ des coûts totaux de production.

Le *Labor cost index* d'Eurostat reflète le coût salarial brut pour l'employeur. Sur la base de cette statistique, il apparaît que les coûts salariaux dans le secteur des services ont augmenté à peu près au même rythme depuis 2020 en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, mais davantage qu'en France. Au troisième trimestre 2024 (données les plus récentes), les coûts salariaux en Belgique étaient 19,3 % plus élevés qu'en 2020. En Allemagne, les coûts salariaux ont augmenté de 20,3 % sur la même période et de 21,1 % aux Pays-Bas⁵. En France, en revanche, la hausse est restée plus limitée, à 12,8 %. Sur l'année écoulée, c'est aux Pays-Bas que les coûts salariaux ont le plus augmenté (5,7 % au deuxième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente), suivis par l'Allemagne (4,3 % au troisième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente). En France et en Belgique, les coûts salariaux ont augmenté respectivement de 3,0 % et de 2,4 % au troisième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente. Ainsi, à long terme, les coûts salariaux ont moins augmenté en France qu'en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. À court terme, les coûts salariaux ont toutefois augmenté un peu moins vite en Belgique qu'en France. Cela explique donc (en partie) la différence d'inflation des services entre la Belgique et la France.

⁴ Sur la base des tableaux d'entrées-sorties de 2020 utilisant l'approche cumulative. Voir le rapport annuel 2023 de l'Observatoire des prix.

⁵ Les données relatives aux Pays-Bas sont disponibles jusqu'au deuxième trimestre 2024.

L'analyse ci-dessus énumère un certain nombre de catégories de produits qui ont contribué à l'écart d'inflation avec les pays voisins. L'Observatoire des prix se penchera davantage sur certaines de ces catégories de produits au cours de l'année prochaine.